

# Document de Présentation de l'Association « Ecolieu du Plan du Pont »



Juin 2024

## Sommaire

1. Histoire.....	7
2. Charte Associative.....	8
2.1. La Raison d'être .....	9
2.2. La Vision .....	10
2.3. Les Valeurs.....	10
2.4. Les Maximes .....	10
2.5. La Stratégie.....	11
3. La Structuration .....	13
3.1. Les Statuts .....	13
3.2. L'Organigramme.....	15
3.3. Les Fiches de poste de l'équipe de coordination .....	16
3.4. La Gouvernance .....	17
3.5. La Procédure de gestion de « conflits ».....	20
4. Les Projets, Initiatives & Activités .....	21
4.1. Les Projets portés par l'association.....	22
4.1.1. Le Jardin Collectif .....	22
4.1.2. Le Verger Solidaire .....	23
4.1.3. La Cuisine Collective .....	25
4.1.4. Le Conservatoire Méditerranéen.....	26
4.2. Les Activités.....	27
4.3. Les Initiatives proposées par les adhérent.e.s .....	27
5. Les Budgets & Partenariats .....	30
5.1. Les budgets .....	30
5.1.1. Les budgets des exercices précédents .....	30
5.1.2. Les budgets prévisionnels des exercices prochains .....	32
5.2. Les Partenariats .....	35
5.2.1. Les partenariats financiers.....	35
5.2.2. Les partenaires associatifs.....	37
5.2.3. Les Réseaux.....	39
6. Les Annexes.....	40

## 1. Histoire

Pendant plus de 30 ans, des années 50 aux années 90, la famille Boissonnet exploite 40 ha de vergers sur la ferme du Plan du Pont. La production est vendue en circuit court en bord de route entre Toulon et St Tropez. Dans les années 90, la Politique Agricole Commune subventionne l'arrachage des vergers, et une culture de céréales les remplace sur une partie des terres.



En 2020, conscients que la préservation et la remise en production des terres agricoles sont essentielles pour l'avenir de notre région et sa résilience face à la crise environnementale et sanitaire, des membres de la famille Boissonnet et des ami.e.s motivé.e.s proposent à Franck Boissonnet, actuel propriétaire des terrains, de remettre en production des terres agricoles abandonnées de la ferme du Plan du Pont.

Autour d'un premier jardin maraîcher cultivé au printemps 2021 en permaculture, des premiers liens se tissent. Les voisins exploitants du Plan du Pont s'investissent rapidement dans le projet apportant conseils, soutien, bras et prêt de matériel. L'association « Écolieu du Plan du Pont » est créée le 1<sup>er</sup> mai 2021. Elle signe un contrat de commodat avec le propriétaire, afin de pouvoir utiliser les terrains. Elle regroupe entre autres des membres de la famille Boissonnet, des hyérois.e.s engagé.e.s, un réseau de jeunes agriculteurs et des acteurs professionnels de la permaculture.



## 2. Charte Associative

La charte associative ci-dessous a été travaillée collectivement et de manière évolutive depuis 2022 par les adhérents.e.s.

Elle illustre ce qu'est l'association Ecolieu du PdP, sa raison d'être, sa vision et ses valeurs.

Elle garantit également le cadre général des différentes activités et projets mis en place au sein de l'Écolieu du plan du pont et des relations interpersonnelles entre adhérent.e.s.

Concrètement, adhérer à l'Écolieu du plan du pont, c'est approuver son objet, sa raison d'être, sa vision et ses valeurs, et accepter de contribuer aux moyens mis en oeuvre pour atteindre ce but (notre stratégie).

### **Une association c'est :**

Conformément à la Loi de 1901, les trois principes fondamentaux d'une association sont les suivants : Un contrat (tel que notre charte), L'apport de connaissances et/ou, la mise en commun permanente de moyens dans un but autre que de partager des bénéfices.

### **Une association d'intérêt général c'est :**

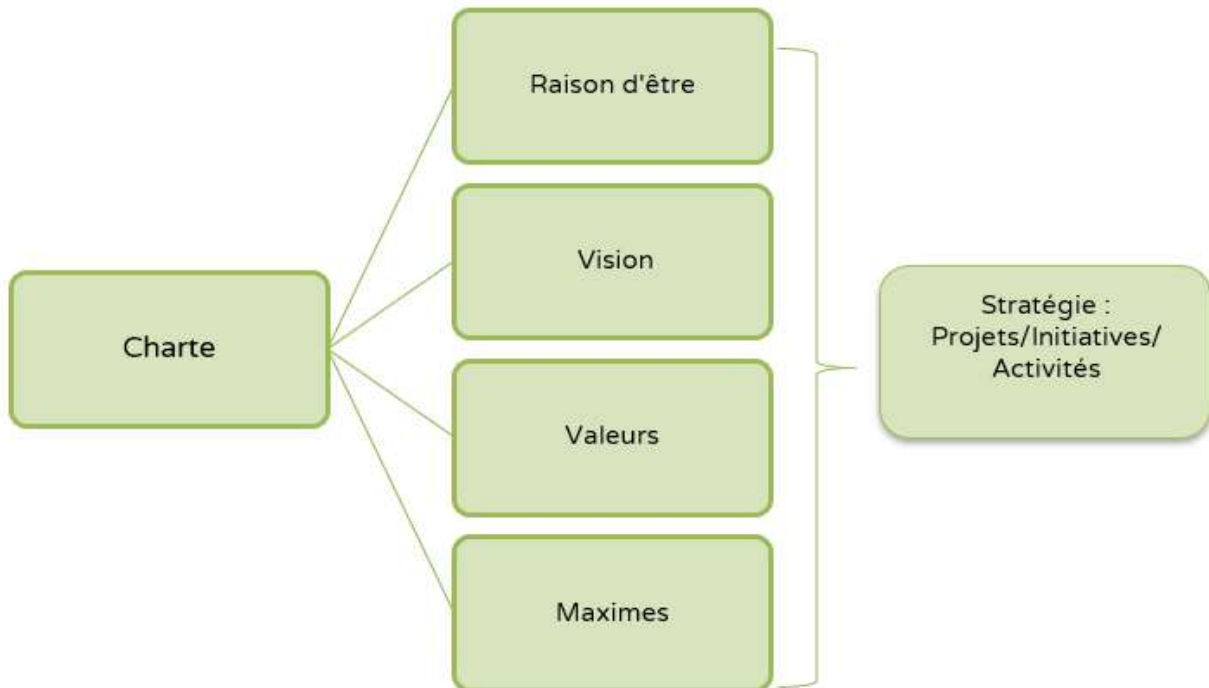
En droit fiscal français, un organisme qui peut, au vu des critères de l'administration fiscale, émettre des reçus fiscaux au bénéfice de ses donateurs. Les associations concernées par ce statut présentent un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, la défense de l'environnement naturel. Les conditions requises pour cette reconnaissance sont :

- une activité non lucrative
- une gestion désintéressée
- un cercle étendu de bénéficiaires

Conformément à la définition ci-dessus, une association gérant un jardin collectif à destination uniquement de ses membres ne peut prétendre à cette reconnaissance.

Ainsi l'association "Ecolieu du Plan du Pont" est d'intérêt général à travers deux objets de sa raison d'être, à savoir : la lutte contre la précarité alimentaire et la transmission de la transition agricole et écologique. Elle peut à ce titre émettre des reçus fiscaux.

C'est en respectant ces principes que la charte est élaborée. Le graphique ci-dessous détaille sa structure.



En effet, la charte se compose de la raison d'être, de la vision, des valeurs, des maximes. C'est à partir de ces éléments que découle la stratégie.

## 2.1. La Raison d'être

Définition : Ce qui justifie notre existence et nos actions.

Celle de l'Ecolieu : **Contribuer à la transition alimentaire, écologique et sociale par l'action, l'expérimentation et la recherche, qui se traduit en trois objets de l'association sont :**

- Remettre en culture des terres agricoles en friche (7,5 hectares de terrain agricole en gestion) en collectif et en agro-écologie
- Lutter contre la précarité alimentaire en donnant accès aux produits cultivés aux personnes n'ayant pas accès à des produits sains et locaux
- Transmettre au plus grand nombre la nécessaire transition agricole et écologique

## 2.2. La Vision

Définition : Le cap, le phare vers quoi on veut aller, notre objectif commun, c'est ce que nous souhaitons atteindre dans le futur.

Celle de l'Ecolieu : se présente en 3 axes :

1. Prendre soin des humains
  2. Prendre soin de la terre
  3. Partager
- Prendre soin des personnes et des relations entre elles
  - Favoriser la coopération et le pouvoir d'agir en collectif
  - Tendre vers une autonomie alimentaire locale
  - Préserver et protéger le vivant et les ressources de la terre pour assurer un environnement sain et en paix.
  - Créer un espace d'échange, d'entraide et de solidarité
  - Partager équitablement les ressources, les récoltes, les connaissances et les savoir-faire
  - Favoriser les expressions de ses membres

## 2.3. Les Valeurs

Définition : Une façon de se définir dans l'attitude et la démarche, elles sont fondamentales elles posent un cadre.

Celles de l'Ecolieu : Partage - Respect - Solidarité, Plaisir, Convivialité, Écoute, Sobriété, Intelligence collective

## 2.4. Les Maximes

Définition : Un principe de morale, une règle de conduite ou un jugement général.

Celles de l'Ecolieu :

Il n'y a pas de mauvaise idée	De l'humour et de la joie !
C'est celui qui dit qui fait	Du beau et du bon
Droit à l'erreur et plaisir de l'expérimentation	Laisser le temps au temps
Participation volontaire, pas de sacrifice	Un désaccord ? Cri : « Grelinette ! »
Partager les tâches ingrates	

## 2.5. La Stratégie

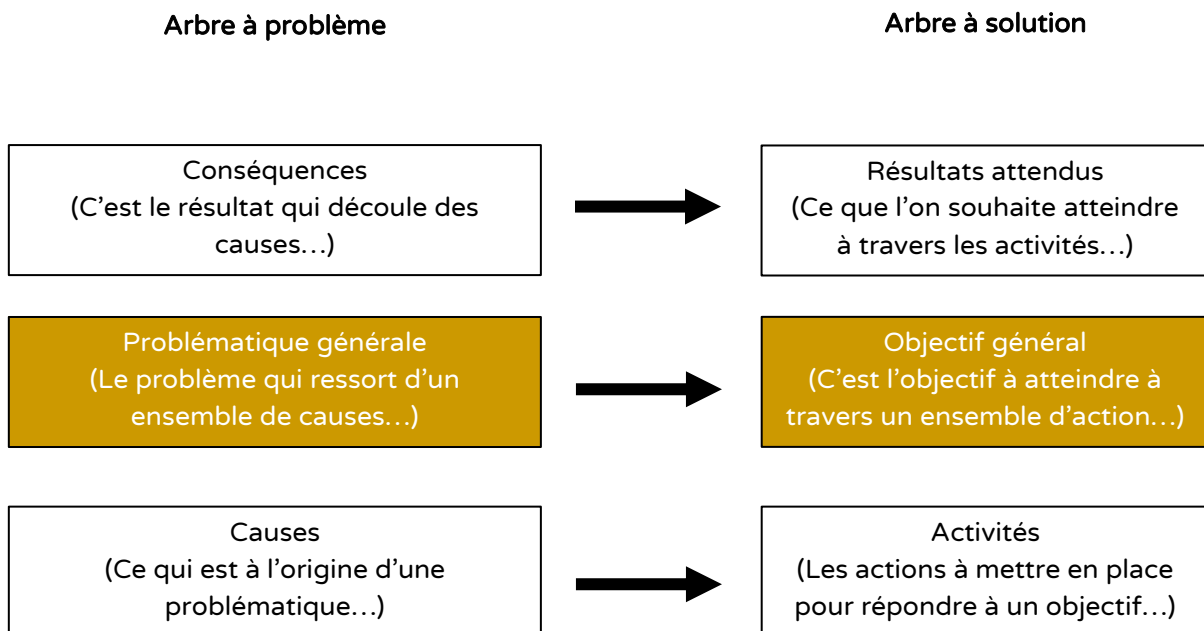
Définition: Axes de développement de projets et d'activités de l'association qui découle de notre raison d'être, notre mission, notre vision et respectant les valeurs.

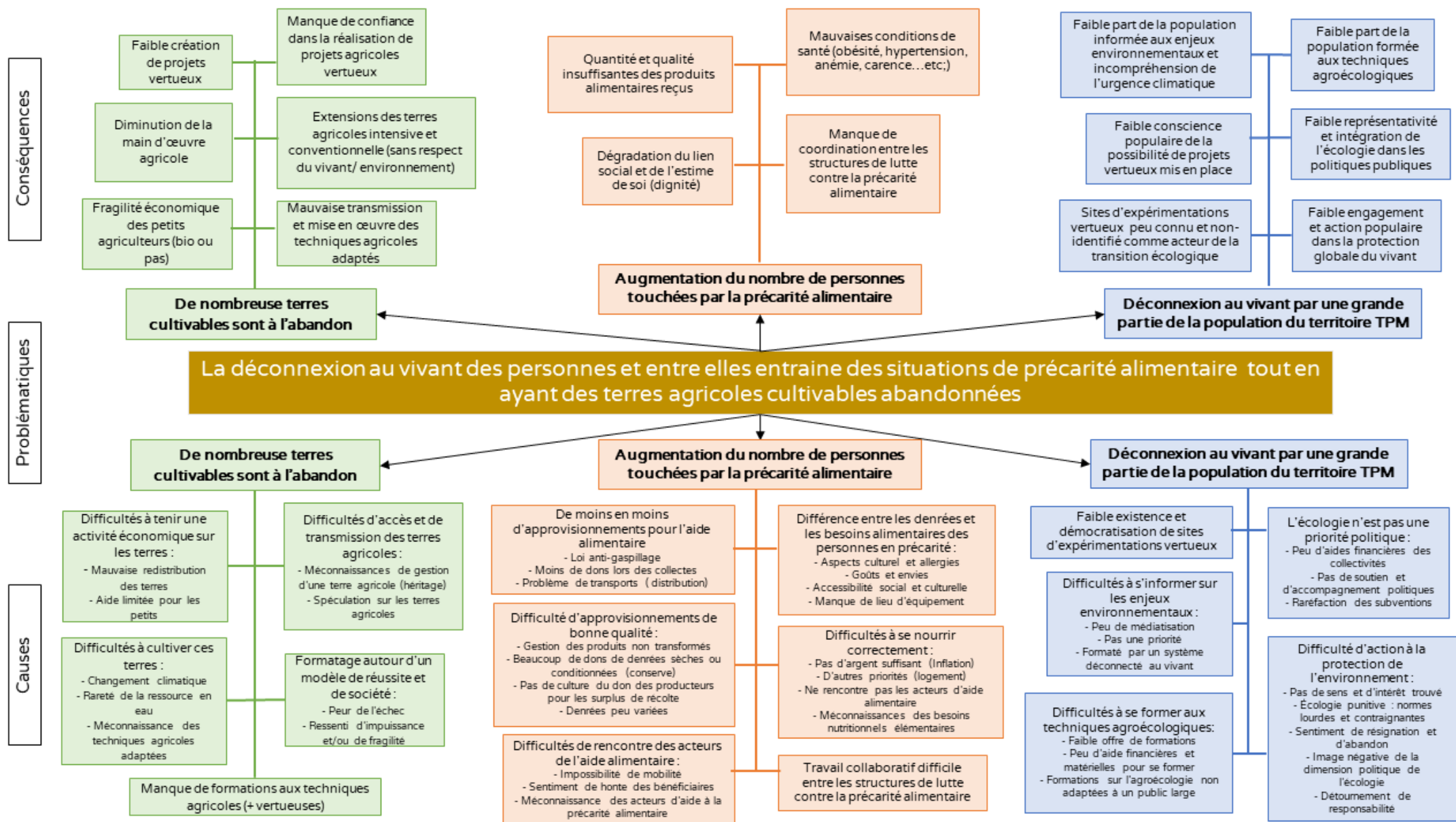
Celle de l'Ecolieu : Se traduit par une réflexion à partir du contexte du territoire. Pour se faire un arbre à problèmes et un arbre à solutions ont été réalisés.

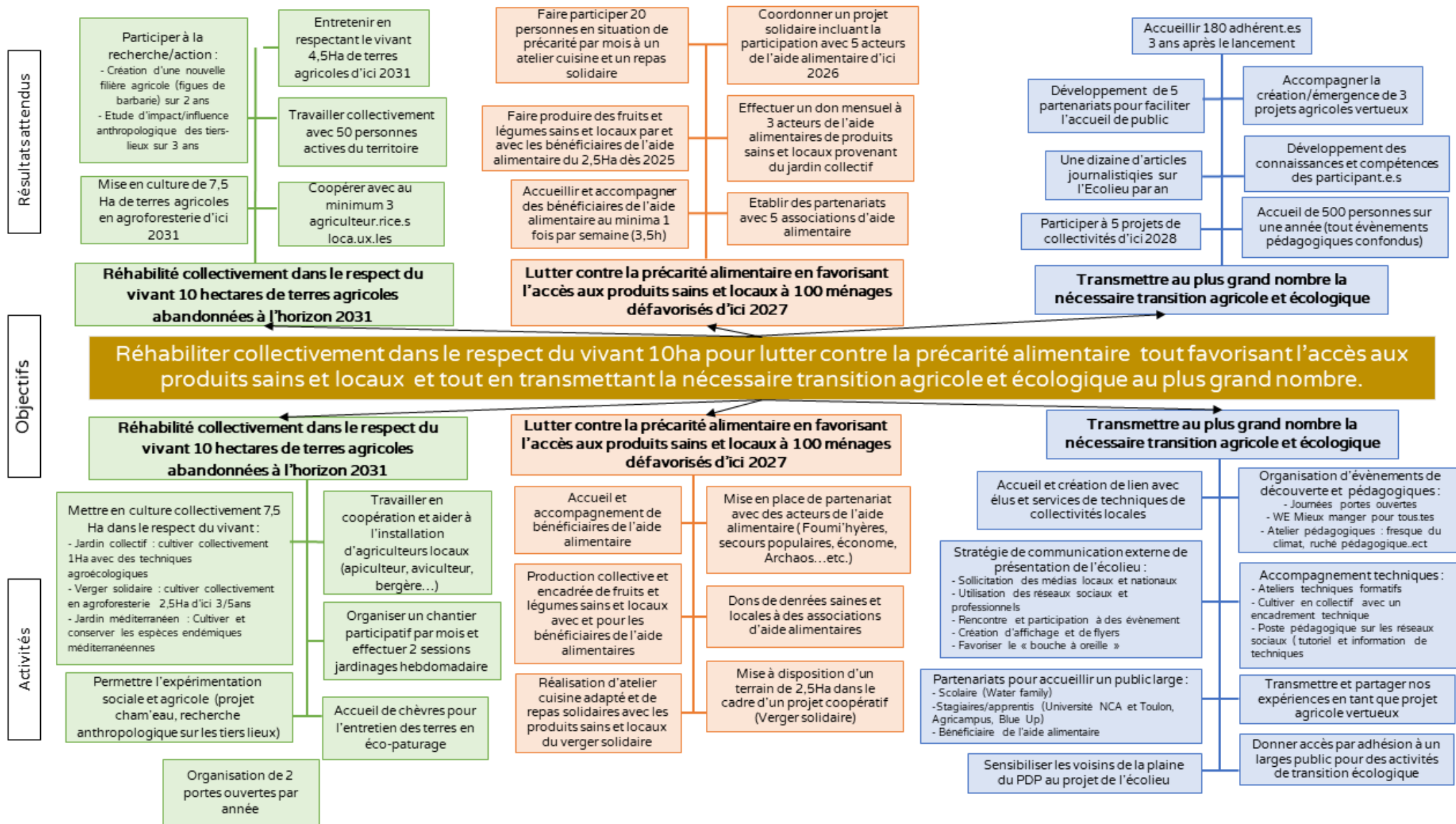
L'arbre à problèmes (voir page 12) : permet par rapport à une problématique donnée et liée à une structure (ou un territoire) de déterminer ses causes et d'analyser les conséquences qui en découlent.

L'arbre à solutions (voir page 13) : permet de faire le lien entre les activités à mettre en place et les résultats attendus suivant un objectif précis (lié à la raison d'être et la vision en restant en accord avec les valeurs de la structure).

### Corrélation







## 3. La Structuration

### 3.1. Les Statuts

Les statuts en entier sont en annexe, voici une partie de son article 2 qui présente son objet et moyens d'action.

#### Article 2 : OBJET – MOYENS – ÉTHIQUE

Cette association a pour objet :

- de soutenir et promouvoir le projet et les valeurs écologiques, sociales, économique de la «Plaine Fertile du Plan du Pont »
- de soutenir ses acteurs directs et indirects
- de favoriser les échanges entre les membres de l'association : savoirs, savoir-faire, matériels, entraide, etc
- de sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Ceci en promouvant et favorisant notamment :
  - l'agroécologie, la permaculture
  - l'éducation à l'environnement
  - le lien entre le monde agricole et le grand public
  - l'économie locale
  - le tourisme vert et patrimonial
- la mise en culture d'espaces agricoles par l'activité maraîchère et la plantation d'arbres de toutes espèces et en tous lieux afin de favoriser la biodiversité, fertiliser les sols, lutter contre le dérèglement climatique, protéger du vent et du soleil, stocker de l'eau et du carbone, etc.
- soutenir les activités agricoles de toutes natures suivant les principes de l'agro-écologie
- l'animation de jardins collectifs

#### Les moyens d'action

Pour atteindre ses objectifs, l'association pourra mettre en place toute action entrant dans le cadre de son objet social, notamment :

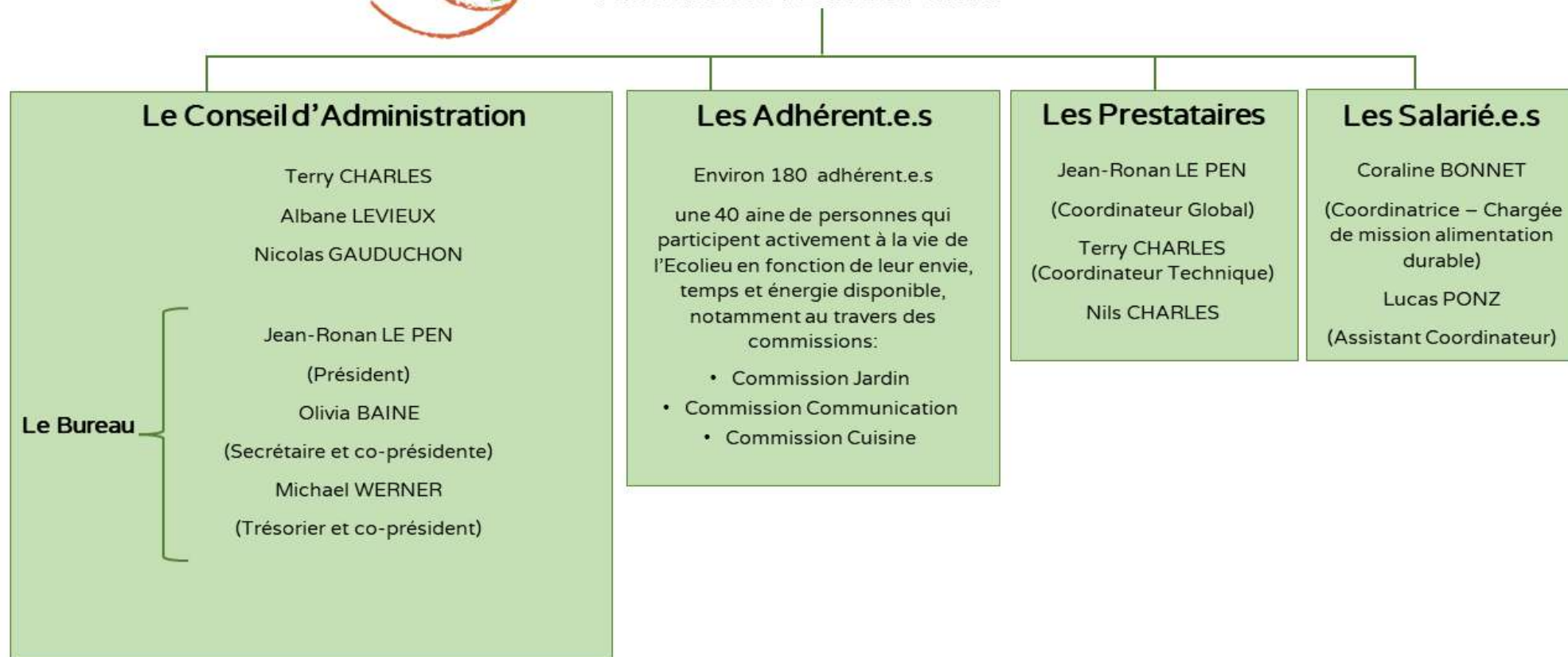
- accueil de stagiaires et bénévoles
- organisation de visites de ferme, d'évènements professionnels, de formations, etc.
- gestion d'un local polyvalent : local de vente à la ferme, de réunions, d'ateliers, d'expositions, de formations, etc.
- rencontre du grand public, des élus, des scolaires, des professionnels
- organisation et accueil de débats, de conférences, d'évènements festifs et culturels, etc.
- participation à des salons, foires et autres événements
- valorisation des expériences innovantes
- mise à disposition d'un centre de ressources et de documentation

- organisation d'ateliers collectifs, de chantiers participatifs, etc.
- vente de produits issus d'une démarche agroécologique, artisanale, équitable et locale, de
- boissons et nourriture, etc.
- développement de partenariats et mise en réseau des acteurs
- toute autre action pouvant avoir un lien direct ou indirect avec l'objet social ci-dessus.





## 3.2. L'Organigramme



### ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION « ECOLIEU DU PLAN DU PONT »

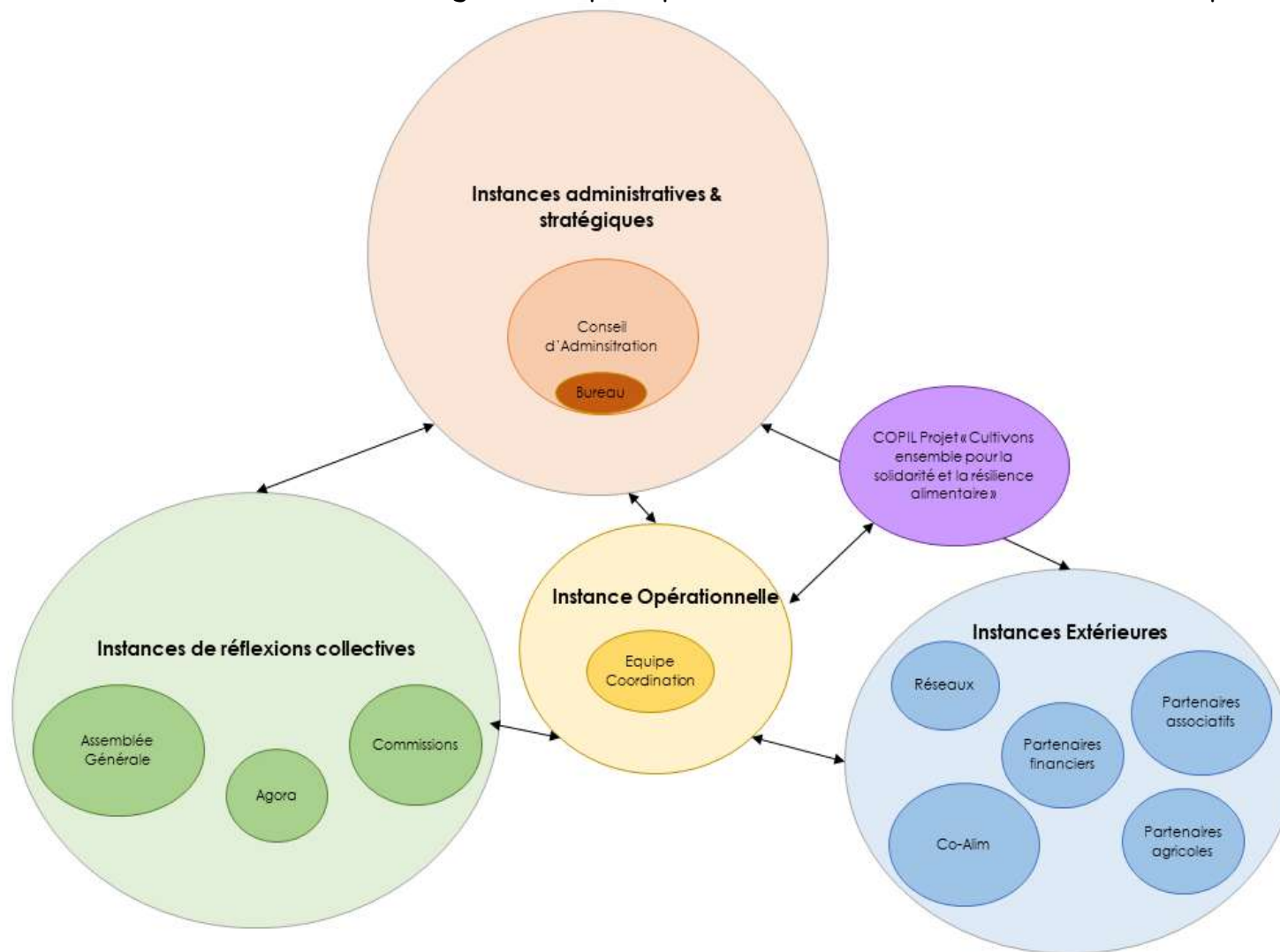


### 3.3. Les Fiches de poste de l'équipe de coordination

			
<p><b>Jean-Ronan</b>                      Coordinateur Global                      Depuis 2021</p>	<p><b>Terry</b>                      Coordinateur Technique                      Depuis 2021</p>	<p><b>Coraline</b>                      Coordinatrice Communication &amp; Partenariats                      Depuis Mai 2024</p>	<p><b>Lucas</b>                      Assistant Coordinateur                      Depuis Mai 2024</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation d'équipe</li> <li>- Gestion budgétaire</li> <li>- Porte parole de l'association</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création des designs en permaculture</li> <li>- Encadrement de sessions jardin</li> <li>- Coordination commission technique</li> <li>- Relations fournisseurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication</li> <li>- Gestion partenariats</li> <li>- Recherche de financements</li> <li>- Gestion du projet du Verger solidaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien et force de proposition/action au point de vue organisationnel et vie de l'association</li> </ul>

### 3.4. La Gouvernance

Définition : ensemble de décisions, de règles et de pratiques visant à assurer le fonctionnement optimal d'une organisation



Plusieurs niveaux de prises de décisions en fonction des sujets :

Instances	Composition	But	Fréquence de réunions
Equipe de Coordination	Salariés & Prestataires	Mettre en place les projets définis	Toute les 2 semaines
Commissions :	Animées par un.e membre de l'équipe de coordination, chaque	Décider collectivement sur des sujets spécifiques aux activités /initiatives pour venir nourrir les actions menées par l'équipe de coordination	Une fois par mois
Pilotage technique	commission rassemble une petite 10aine de bénévoles qui participent activement à la vie de l'Ecolieu en fonction de leur envie, temps et énergie disponible, notamment au travers des équipes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer le pilotage technique du jardin : Design des espaces plantés</li> <li>- Choix des espèces et variétés</li> <li>- Préparation des plantations</li> <li>- Appui et supervision technique aux sessions hebdomadaires et chantiers mensuels</li> </ul>	
Communication		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la notoriété de l'Ecolieu</li> <li>- Assurer l'animation &amp; vie de l'association</li> </ul>	
Cuisine		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation d'ateliers cuisine</li> <li>- Organisation de repas partagés lors d'évènements</li> <li>- Petite transformation des produits récoltés</li> </ul>	
Pédagogie		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de la scénographie et des outils pédagogiques pour sensibiliser le grand public (panneaux explicatifs, journées portes ouvertes)</li> </ul>	
Bureau	Cf. Organigramme	Décisions statutaires Trésorerie Développement structurel	Une fois par mois
Conseil d'Administration	Cf. Organigramme	Préparation des décisions stratégiques Recrutement Comptes (Gestion budget)	Une fois par trimestre
Comité de pilotage du Projet	Equipe projet + Conseil d'administration + Partenaires concernés par le projet + COALIM	Assurer le bon déroulement des actions engagées au regard des objectifs fixés, et le suivi technique et financier.	Une fois par an

Assemblée Générale	Ensemble des adhérent.e.s convié.e.s	De façon concertée sont validés les bilans d'activités, les comptes annuels réalisés et les actions à venir. C'est également le lieu de questionnements, de propositions, et d'expression de ressentis.	A minima une fois par an
Agora	Ensemble des adhérent.e.s convié.e.s	Réflexions collectives Permet d'avoir un retour des adhérent.e.s et de co-construire les projets.	Lorsque nécessaires

### La prise de décision à l'Ecolieu du Plan du Pont

L'Assemblée générale des membres valide les orientations stratégiques, budgétaires et organisationnelles proposées par le Conseil d'Administration ou issues d'une réflexion collective en agora.

Le Conseil d'Administration est garant du bon fonctionnement, de l'équilibre budgétaire, de la cohérence entre les actions menées et le projet associatif.

Le bureau assure la gestion budgétaire et organisationnelle de l'association. Ses membres ont le pouvoir de gérer et représenter l'association à l'égard des tiers. Son président est le représentant légal de l'association.

L'Équipe de coordination a la mission de mener les actions de l'association dans le respect des équilibres budgétaires et organisationnels. Elle est appuyée par des commissions thématiques de membres qui participent à la prise de décision opérationnelle.

### 3.5. La Procédure de gestion de « conflits »

Adoptée en AG en 2022, en cas de conflits entre adhérent.e.s il a été convenu :

Lorsque j'ai un problème avec l'attitude ou l'action d'une ou plusieurs personnes à l'Ecolieu:

- 1- Je crie "Grelinette" pour exprimer que j'ai un problème envers quelqu'un.e
- 2- Je vais en parler directement aux personnes concernées pour essayer de régler le problème sans en parler à d'autres personnes pour éviter de prendre d'autres personnes à témoin
- 3- Si cette première action ne permet pas de résoudre le conflit, je m'adresse au groupe de médiateur.ice.s (Brigitte, Isabelle et Lolo) afin qu'il entende les deux parties et propose une solution de sortie du conflit.

=> Procédure de gestion de chaque conflit en cours de rédaction par le groupe de médiateur.ice.s

Le groupe est ouvert à d'autres membres pour nourrir l'équipe.

Contact des médiateur.ice.s

		
<b>Brigitte</b>	<b>Isabelle</b>	<b>Lolo</b>
06 16 93 37 25	06 14 83 81 44	06 50 98 71 55

## 4. Les Projets, Initiatives & Activités

Etat des lieux des projets, initiatives et activités (Juin 2024):

Cadre : Raison d'être, vision et valeurs

### Réalisés :

**Projet :** Jardin collectif (1ha) destiné aux habitants. tes des alentours

#### Initiative(s) :

- Bergerie
- Ruche pédagogique
- Marre écologique, hôtel à insecte,
- Toilettes sèches

#### Activité(s) :

- Production maraîchère
- Chantiers participatifs mensuels
- Session jardin hebdomadaire
- Eco-paturage
- Accueil de public : familles, solaires
- Organisation d'évènements festifs
- Journée Portes Ouvertes
- Accueil de formations /Ateliers
- Accueil et accompagnement de stagiaires
- Accueil de décrocheurs scolaires
- Transformation de produits
- Discussions collectives sous forme d'agora
- Dons réguliers à des associations d'aide alimentaire

### En cours de réalisation :

**Projet :** Verger solidaire (2,5ha) en agroforesterie destiné aux personnes défavorisées et en apprentissage agricole

#### Initiative(s) :

- Four solaire
- Marché du lien

#### Activité(s) :

- Apéro'philo
- Repair jardin
- Atelier bien-être (yoga, éco-anxiété)
- Atelier découverte ( fresque du climat et de la biodiversité)
- Pétanque, barbecue et apéro

### A réaliser :

**Projet :** Conservatoire méditerranéen (3,5ha) destiné à la conservation d'espèces endémiques

#### Initiative(s) :

- Poulailier déplaçable

#### Activité(s) :

- Accueil de personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire/ défavorisés/ en apprentissage
- Ateliers cuisine
- Repas convivial & solidaire
- Réaménager la ruine agricole
- Miellerie pédagogique et labo transformation
- Initiatives proposées ...

## 4.1. Les Projets portés par l'association

Définition : Image d'une situation que l'on souhaite réaliser, à la base de l'association.

Ceux de l'Ecolieu :

- Un jardin collectif (1 Ha) destiné aux habitant.e.s des alentours (Réalisé)
- Un verger solidaire en agroforesterie (2,5 Ha) destiné aux plus défavorisé.e.s (En cours)
- Un jardin méditerranéen (3,5 Ha) destiné à la conservation d'espèces endémiques locales et à un espace pédagogique/andragogique (A venir)
- Un soutien aux jeunes agricult.eur.rice.s (Réalisé, en cours et à venir)

### 4.1.1. Le Jardin Collectif



Le Jardin collectif est le premier projet développé par l'Ecolieu du Plan du Pont.

**Objectif** : donner accès à un terrain agricole d'1h à des habitant.e.s de Hyères et alentours pour le cultiver en commun en agroécologie et partager les récoltes

**Fonctionnement** :

Le fonctionnement du jardin collectif a été mis en place en collectif lors d'agoras afin de permettre de répondre au mieux aux besoins des adhérent.e.s actif.ve.s participant au projet. La gestion et l'accompagnement technique sont assurés par Terry, coordinateur technique. Le projet se décompose de la manière suivante:

- Une parcelle aménagée lors de chantiers participatifs mensuels
- Un mandala, une serre et une parcelle en agroforesterie cultivés en commun
- Des sessions hebdomadaires (lundi et jeudi après-midi et un samedi sur deux) préparées et accompagnées par le coordinateur technique
- Une commission pilotage technique animée par le coordinateur technique permettant aux adhérent.e.s de participer au mettre en place le choix et le

plans des cultures, la gestion de gérer l'irrigation, l'entretien et les traitements, donc la transmission des savoirs et savoir-faire des techniques

- Une flexibilité de participation des adhérent.e.s : la participation est libre et les récoltes d'une session sont partagées entre les participants de la session (**minimum de 2h de travail par semaine ou 1 journée par mois**)
- La redistribution d'Une partie des récoltes est distribuée à l'association La Fourmi'Hyères pour la préparation du repas hebdomadaire qu'elle distribue par l'association aux sans abris d'Hyères

**Budget** (hors frais généraux, de coordination générale, de communication)

**Investissement** : environ 30 000 euros depuis 2021 (clôture, abri et serre, système d'irrigation) financées par France Relance, TPM et des mécènes

**Fonctionnement** : environ 18 000 euros par an

3000 euros de semences et plants

1000 euros d'amendement, engrais et traitements

1000 euros de consommation d'eau

1000 euros de matériel divers et réparation

12 000 euros de coordination technique

Financés par la CAF (2000 euros), les cotisations (2000 euros) des ressources propres (événements, formations : 6000 euros) et une mutualisation avec le programme de lutte contre la précarité alimentaire (20 000 euros sur 2022-2023)

#### 4.1.2. Le Verger Solidaire



Le verger solidaire est le deuxième projet développé par l'Ecolieu du Plan du Pont depuis 2023

**Objectifs** :

- Créer un verger d'oliviers et de fruitiers permettant de fournir des fruits aux adhérent.e.s de l'Ecolieu et aux bénéficiaires de l'aide alimentaire

- Donner accès à un terrain agricole de 2,5 hectares à des bénéficiaires de l'aide alimentaire de Hyères et alentours pour cultiver des légumes en commun en agroécologie et bénéficier des récoltes
- permettre la rencontre, la convivialité, le partage d'expériences, de savoir-faire, l'ancrage territorial...?

**Fonctionnement :**

Le fonctionnement du verger solidaire s'inspire du projet de jardin collectif dans son fonctionnement mais doit être adapté aux besoins spécifiques du public accueilli (à identifier : mobilité, disponibilité, accompagnement) en coordination avec les associations partenaires. Le projet s'organise donc comme suit :

- Un aménagement de la parcelle et la plantation des arbres en collectif et les récoltes des olives et des fruits lors de chantiers participatifs
- Une parcelle (ou des) parcelles collectives en maraîchage aménagées et cultivées en commun
- Des sessions hebdomadaires préparées par le coordinateur technique et accompagnées par un référent technique et par les bénévoles ou salariés des associations partenaires

**Budget (hors frais généraux, coordination générale, communication)**

**Investissement :** environ 40 000 euros depuis 2023 (étude et design, préparation et amendement du terrain, clôture, système d'irrigation, aménagement des bassins de récupération des eaux de ruissellement, et plantation des oliviers).

A réaliser : 4 000 euros pour l'aménagement d'un canal et d'une mare écologique, 20 000 euros d'achat d'arbres, d'arbustes et de prestation de mini-pelle.

Financés par La Région Sud, La Fondation Etrillard, Le financement participatif

**Fonctionnement :** 45 000 euros/an

9 000 euros de semences et plants par an (quand les 2,5 hectares seront cultivées)

3 000 euros d'amendement, engrais et traitements

3 000 euros de consommation d'eau par an

3 000 euros de matériel et réparation par an

27 000 euros de coordination de projet et de coordination technique

Financés par La Région Sud, L'Ademe et la DREETS

### 4.1.3. La Cuisine Collective



#### Objectifs :

- Transformer les fruits et légumes du jardin et du verger solidaire
- Mettre en place des ateliers cuisine
- Organiser des repas conviviaux et solidaires
- Préparer les repas pour les sans abris par/avec la Fourmil'hyères
- Réaliser les repas lors des événements festifs

#### Fonctionnement :

L'utilisation de la cuisine collective se veut être adaptée à l'ensemble des objectifs auxquels elle répond. C'est d'abord un outil collectif qui se doit donc d'être rangé et lavé après chaque utilisation.

**Le projet du verger solidaire et de la cuisine collective s'inscrivent dans le programme :  
“Cultivons ensemble pour la résilience et la solidarité alimentaire”.**

Ce programme que nous avons défini a 3 objectifs opérationnels :

1. Développer les liens sociaux, interculturels et intergénérationnels (adhérents du jardin collectif, bénévoles et bénéficiaires des associations partenaires) pour rompre l'isolement, soutenir la confiance et la cohésion sociale, insuffler le goût du faire-ensemble et démontrer la puissance et les vertus du collectif sur le bien-être des individus.
2. Transmettre des connaissances et des compétences agroécologiques par le biais d'un accompagnement technique, d'échanges de savoir, d'expérimentations en maraîchage et en cuisine.
3. Renforcer l'autonomie et la solidarité alimentaire en distribuant les récoltes aux bénéficiaires des associations partenaires.

Il est soutenu financièrement par l'ADEME et nous espérons qu'il le soit également bientôt par la Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) à travers le “programme Mieux Manger pour tous”.

#### 4.1.4. Le Conservatoire Méditerranéen

Le Conservatoire Méditerranéen est le dernier grand projet imaginé par l'Ecolieu du Plan du Pont. Situé sur le terrain des Maurettes, une parcelle agricole de 3,7 hectares en colline, en zone Natura 2000, à 15 min de la cuisine collective.

**Objectifs :**

- Conserver la biodiversité méditerranéenne présente sur la parcelle
- Sensibiliser le grand public au travers d'un parcours pédagogique à la richesse de la faune et de la flore locales.
- Favoriser l'expérimentation et la recherche (agricole, botanique, végétale)



La mise en œuvre de ce projet dépendra des moyens humains et financiers et des priorités de l'association.

## 4.2. Les Activités

Définition : Ensemble des actions concrètes que l'on met en place pour réaliser les projets

Celles de l'Ecolieu :

- ⇒ L'accueil de public : Habitant.e.s, Familles, scolaires, personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire.
- ⇒ L'accueil de formations en permaculture et agroécologie destinées à tous.tes. A partir de septembre 2024 ces formations seront organisées sous forme de demies journées thématiques les samedis après-midi.
- ⇒ L'organisation d'évènements festifs, pédagogiques et "rassembleurs"
- ⇒ Une cuisine collective destinée aux ateliers cuisine ouverts aux adhérents et bénéficiaires, à la transformation des produits et aux préparations de repas
- ⇒ Une bergerie destinée aux soins du troupeau de chèvres
- ⇒ Des chantiers participatifs mensuels ouverts à tous.tes
- ⇒ Le travail en collaboration avec un aviculteur (poulailler ambulant), une bergère (éco-pâturage avec des chèvres), un apiculteur (ruches pollinisatrices et pédagogique)...etc.
- ⇒ La mise à disposition de l'écolieu pour l'organisation d'évènement internes à des structures partenaires avec un tarif de 5€ par personne et 5€ par jour

## 4.3. Les Initiatives proposées par les adhérent.e.s

**Les initiatives**

Définition : Idées qui sont apparues suite aux propositions des adhérent.es.

Celles de l'Ecolieu : Four solaire, Espace enfants et loisirs, Repair jardin, Apéro philo, yoga, art thérapie, Atelier "travail qui relie" .

Depuis l'origine de l'Ecolieu, les adhérent.e.s ont la possibilité d'être acteur.rice.s du lieu et d'être force de propositions quant à la création d'aménagements (exemple: four solaire) ou d'activités (exemple: apéro philo).

**Fonctionnement** :

- Tout initiative qui rentre dans les valeurs et la charte et réalisable au vu des moyens financiers et humains disponibles ont leur place au sein de l'Ecolieu
- C'est le principe de "celui qui dit qui fait" qui s'applique: Les personnes qui ont proposé l'idée mènent l'initiative et peuvent créer un groupe de travail pour permettre à d'autres adhéren.t.es de participer à sa réalisation.

Les adhérentes sont également en capacité de proposer des activités pour les adhérents (peinture, chants, danse, théâtre, apéro philo,etc.)

Pour leur mise en place, quelques principes ont été définis :

- Les participant.e.s doivent être adhérent.e. à l'écolieu
- Si il y a une participation payante demandée lors de l'activité, une partie (10% minimum) est reversée à l'association pour son fonctionnement
- L'équipe de coordination doit être informé de l'activité

Lors de l'Assemblée Générale Participative du 3 Février 2024, la maxime « c'est celui qui dit qui fait » a été abrogé le temps d'1h, l'occasion pour celles et ceux qui le souhaitent de partager les idées qu'ils.elles souhaitaient voir se développer sur site sans pour autant se voir l'obligation de les mettre en oeuvre.

Les Idées ont été classé en 8 catégories que voici :

Transmission	Sens premier
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Cours de poterie</li> <li>● Cours de cuisine (x3)</li> <li>● Partage de connaissance</li> <li>● Asso insertion : transformation alimentaire</li> <li>● Exploration / Exploitation des divers usages du four solaire</li> <li>● Ferme pédagogique (x2)</li> <li>● Atelier étude de sol / Minéral / Géologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Histoire du jardin qui évolue</li> <li>● Devenir un lieu de référence pour la reconnexion au vivant</li> <li>● Aller dans la même direction</li> <li>● Convivialité</li> <li>● Communication</li> <li>● Echanges</li> <li>● Être acceptée même pas très active car limites physiques</li> <li>● Assurer la pérennité du projet et du lieu avec tous et toutes</li> <li>● Encourager l'installation de jeunes agriculteurs / agricultrices (x2)</li> <li>● Faire la révolution</li> </ul>
Activités	Enfants
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Troc / Espace Troc et recyclerie (x2)</li> <li>● La chorale du PdP/ Chanter (x2)</li> <li>● Faire de la vannerie</li> <li>● Spectacle</li> <li>● Land Art</li> <li>● Ciné Débat</li> <li>● Activités manuelles</li> <li>● Apprendre, faire de la musique ensemble</li> <li>● Défilé de mode</li> <li>● Espace bien être / Méditation</li> <li>● Cours de danse</li> <li>● Débat thématique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Cages / Terrain de foot (x2)</li> <li>● Aire de jeu pour enfants (x2)</li> <li>● Accrobranche (x3)</li> <li>● Tyrolienne</li> <li>● Atelier entre enfants (avec un adulte)</li> <li>● Atelier Découverte Enfants</li> <li>● Coin jeux sécurisé pour les enfants</li> <li>● Balançoires</li> <li>● Trampoline</li> </ul>

Infrastructures	Production
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Vestiaire</li> <li>● Four à pain (x2)</li> <li>● Bibliothèque (x2)</li> <li>● Vidéothèque</li> <li>● Scène fixe ou en terre durable (x2)</li> <li>● Sécurisation autour de la passerelle</li> <li>● Une laiterie</li> <li>● Coin de distribution d'eau filtrée / eau potable (x2)</li> <li>● Terrain de boules (patis) (x2)</li> <li>● Etabli nomade et atelier de bricolage</li> <li>● Piste de vélos</li> <li>● Cabanes, cabanes dans les arbres, cabanes pour dormir au jardin (x3)</li> <li>● Un abri (pour rangement) (x2)</li> <li>● Construction de meubles en palettes pour le jardin</li> <li>● Coin chillout</li> <li>● Village de tinyhouses</li> <li>● Réserve eau chaude</li> <li>● Robinets plus pratiques pour faire la vaisselle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Culture de Calebasses</li> <li>● Recherche et développement du jardin en bacs</li> <li>● Tartes avec fruits du jardin</li> <li>● Fabriquer du pain</li> <li>● Atelier de transformation</li> <li>● Augmenter les productions agricoles</li> <li>● Plants racine</li> <li>● Plantes aromatiques et médicinales</li> <li>● Avoir des ruches pour faire du miel</li> <li>● Fabriquer de l'alcool de fruits</li> <li>● Brasser la bière de l'écolieu</li> <li>● Déshydratation des fruits et excédents de légumes</li> </ul>
Événements	Fonctionnement
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Bataille de boue</li> <li>● Plus de fêtes ! (x2)</li> <li>● Octobre Rose</li> <li>● Porte ouverte avec atelier / avant les fêtes (x2)</li> <li>● Créer un événement d'une journée sur le thème de l'alimentation</li> <li>● Soupe pour tous populaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Règles rangement jardin, outils, vaisselle</li> <li>● Covoiturage</li> </ul>
Animaux	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Accueillir une ânesse pour l'âne de Marion</li> <li>● Un âne (x2)</li> <li>● Chevaux</li> <li>● Parc pour les chiens</li> </ul>	

## 5. Les Budgets & Partenariats

### 5.1. Les budgets

#### 5.1.1. Les budgets des exercices précédents

##### Comptes 2021-2022

Le 4 février 2023, l'Assemblée générale de l'Association Ecolieu du Plan du Pont a approuvé à l'unanimité les comptes 2021-2022 (exercice du 22 juin 2021 au 31 décembre 2022) certifiés par le Président et le Trésorier :

Poste	€
Achats équipements	20 902,75
Achats amendement	1 567,55
Achats matériels	16 479,08
Achats plants et arbres	3 310,56
Bureautique / Info / Comm	303,27
Déplacements / achats événements	5 362,09
Canal de Provence	979,44
Prestations Services	2 082,47
Frais financier	273,7
Prestations coordination	5 500,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>56 760,91</b>
Cotisations / Dons / Parrainage arbres	3 595,00
Subventions	32 000,00
Ventes	5 176,28
Mécénat	17 500,00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>58 271,28</b>
<b>BALANCE</b>	<b>1 510,37</b>

### Comptes certifiés 2023

Le 2 mars 2024, l'Assemblée générale de l'Association Ecolieu du Plan du Pont a approuvé à l'unanimité les comptes 2023 certifiés par le Président et le Trésorier :

Poste	€
Achats équipements	1 976,06
Achats amendement	1 947,16
Achats matériels	6 653,93
Achats plants et arbres	14 725,91
Bureautique / Info/ Comm	1 454,26
Déplacements / Appros / Evenements	11 451,29
Canal de Provence	1 507,09
Prestations Services	15 035,59
Frais financier	349,08
Honoraires	24 000,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>79 100,37</b>
Cotisations	2 125,00
Subventions	30 472,55
Ventes	19 040,81
Mécénat	28 212,00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>79 850,36</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>749,99</b>

## 5.1.2. Les budgets prévisionnels des exercices prochains

Budget prévisionnel 2024 - Ecolieu du Pdp			
RECETTES		DÉPENSES	
<b>Subvention et mécénat</b>		<b>Fonctionnement</b>	
TPM	6 000 €	Salaires et prestations	70 500 €
Ville de Hyères	500 €	Coordinateur gé	14 000 €
Region SUD	18 500 €	Coordinateur te	14 000 €
CAF	2 000 €	Coordination co	22 500 €
Ademe	13 500 €	Assistant coordi	16 200 €
OPCO	3 500 €	Prestation d'ent	3 800 €
Lea Nature	5 000 €	Administratif et communication	17 900 €
Crédit agricole	3 700 €		
Fondation			
Etrillard	10 000 €	Banque	300 €
Flexilivre	10 000 €	Assurance	200 €
Autre mécénat	30 000 €	Communication	2 000 €
<b>Total subvention</b>	<b>102 700 €</b>	Déplacement	2 400 €
		Evenementiel	10 000 €
		Canal de Proven	3 000 €
<b>Cotisations et dons</b>		<b>Total fonctionnement</b>	
Cotisations	2 500 €		<b>88 400 €</b>
Parrainage arbres	14 000 €		
<b>Total cotisations</b>	<b>16 500 €</b>		
		<b>Investissement</b>	
<b>Événements</b>		<b>Verger</b>	
		Clôture	5 000 €
Evenements	14 000 €	Mini-pelle	1 500 €
<b>Total prestations</b>	<b>14 000 €</b>	Système d'irriga	5 000 €
		Amendement	3 000 €
		Achats arbres	17 000 €
		Jardin	5 500 €
		Plants	2 500 €
		Matériel	3 000 €
		Aménagement	5 000 €
		Cuisine + Bâtime	5 000 €
		<b>Total investissement</b>	<b>42 000 €</b>
		<b>Réserve</b>	
		<b>Total réserve</b>	<b>2 800 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>133 200 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>133 200 €</b>

Budget prévisionnel 2025 - Ecolieu du Pdp			
RECETTES		DÉPENSES	
<b>Subvention et mécénat</b>		<b>Fonctionnement</b>	
TPM	6 000 €	Salaires et prestations	90 500 €
Ville de Hyères	500 €	Coordinateur gé	15 000 €
Region SUD	11 500 €	Coordinateur te	15 000 €
CAF	2 000 €	Coordination co	30 000 €
Ademe	30 000 €	Assistant coordi	26 500 €
OPCO	2 500 €	Prestation d'ent	4 000 €
Lea Nature	5 000 €	<b>Administratif et communication</b>	
Flexilivre	10 000 €	Banque	500 €
Autre financement public	20 000 €	Assurance	500 €
Autre mécénat	30 000 €	Communication	2 400 €
<b>Total subvention</b>	<b>117 500 €</b>	Déplacement	2 400 €
		Evenementiel	10 000 €
<b>Cotisations et dons</b>		Canal de Proven	3 800 €
Cotisations	2 500 €	<b>Total fonctionnement</b>	
Dons	3 700 €		<b>110 100 €</b>
<b>Total cotisations</b>	<b>6 200 €</b>	<b>Investissement</b>	
<b>Événements</b>		Verger	13 500 €
Evenements	16 500 €	Mini-pelle	1 500 €
<b>Total prestations</b>	<b>16 500 €</b>	Amendement	2 000 €
		Achats arbres	10 000 €
		Jardin	4 300 €
		Plants	2 500 €
		Matériel	1 800 €
		Aménagement	6 000 €
		Cuisine + Bâtiment	6 000 €
		<b>Total investissement</b>	
			<b>23 800 €</b>
		<b>Réserve</b>	
		<b>Total réserve</b>	<b>6 300 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>140 200 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>140 200 €</b>

**Budget prévisionnel 2026 - Ecolieu du Pdp**

RECETTES		DÉPENSES	
<b>Subvention et mécénat</b>		<b>Fonctionnement</b>	
TPM	6 000 €	Salaires et prestations	96 500 €
Ville de Hyères	1 400 €	Coordinateur gé	17 500 €
Region SUD	6 000 €	Coordinateur te	15 000 €
CAF	12 000 €	Coordination co	30 000 €
Ademe	30 000 €	Assistant coordi	30 000 €
		Prestation d'ent	4 000 €
		<b>Administratif et communication</b>	<b>19 800 €</b>
Flexilivre	10 000 €	Banque	600 €
Autre financement public	20 000 €	Assurance	600 €
Autre mécénat	30 000 €	Communication	2 400 €
<b>Total subventions et mécér</b>	<b>115 400 €</b>	Déplacement	2 400 €
		Evenementiel	10 000 €
		Canal de Proven	3 800 €
<b>Cotisations et dons</b>		<b>Total fonctionnement</b>	<b>116 300 €</b>
Cotisations	2 700 €		
Dons	5 000 €	<b>Investissement</b>	
<b>Total cotisations</b>	<b>7 700 €</b>	Verger	2 000 €
<b>Événements</b>			
Evenements	16 500 €	Amendement	2 000 €
<b>Total prestations</b>	<b>16 500 €</b>	Jardin	9 300 €
		Plants	7 500 €
		Matériel	1 800 €
		Aménagement	6 000 €
		Cuisine + Bâtiment	6 000 €
		<b>Total investissement</b>	<b>17 300 €</b>
		<b>Réserve</b>	
		<b>Total réserve</b>	<b>6 000 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>139 600 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>139 600 €</b>

## 5.2. Les Partenariats

### 5.2.1. Les partenariats financiers

Structures	Cadre	Soutien financier	Période	Etat
France Relance	80% pour l'investissement du matériel du jardin	20 000 €	Novembre 2021 à juin 2022.	Clôturé
La Direction Régionale et interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités	Coûts de fonctionnement, pour lutter contre la précarité alimentaire	20 000 €	2022-2023	Clôturé
	Projet : « Manger Mieux pour Tous » - réponse à appel à projet en juin 2023	150 000 €	Juin 2023	Refusé
	Programme « cultivons ensemble pour la résilience et la solidarité alimentaire » dans le cadre du programme "Mieux Manger pour Tous"	150 000 euros demandés	Relancé en juillet 2024	en attente
Métropole de Toulon Provence Méditerranée	Projet Alimentaire Territorial  Soutien du projet associatif	4000 € en 2023  6000 € (4000 en investissement et 2000 en fonctionnement en 2024)	2023  2024	Clôturé
Caisse des Allocations Familiales	Soutient l'association dans ses coûts de fonctionnement	2 000€  2 000€	2023  2024	Clôturé
Préfecture du Var	Soutient l'association dans ses coûts de fonctionnement - Fonds de développement de la vie associative	3 500 €	2023	Clôturé
La Région Sud	Pour la plantation d'arbres dans le cadre	36 000€	De 2023 à 2026	En cours

	du programme « Nature ta ville »			
L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	Coûts de fonctionnement dans le cadre du projet « Cultivons ensemble pour la résilience et la solidarité alimentaire »	90 000€	Mai 2024 – Mai 2027	En cours

Des entreprises soutiennent également le développement de notre association.

FlexiLivre	Mécénat	5 000 euros	en 2022
		10 000 euros	en 2023
		10 000 euros	en 2024
Fondation Etrillard	Prix 2023 du patrimoine naturel - pour le projet du Verger solidaire	30 000 CHF	en 2023
I Am Project	Soutien financier et technique sur la gestion de projet	2 500 euros en	2023
Urbavar	Mise à disposition du matériel gratuitement ou à un tarif préférentiel	Prêt d'une mini pelle en pour la plantation d'arbres et réduction de 50% du coût de préparation du terrain du verger solidaire	2022 et 2023
O2Pluie	Don de matériel et de services	Environ 2000 euros en	2022-2023
Château de Brégançon	Soutien pour la plantation d'arbres du Verger solidaire	4 000 euros	2024
Léa Nature	entreprise	5 000€	2024
	1% pour la planète	5 000€	2025
Crédit Agricole	Trophées de l'Innovation	3 500 €	2024
Weldom	Soutien	150 €	2024

## 5.2.2. Les partenaires associatifs

	<p>La Fourmi'Hyères récupère une cagette de légumes par semaine du jardin collectif pour la préparation du repas servi à la maraude en centre-ville tous les jeudis soir.</p>
 <p><b>Banque Alimentaire du Var</b></p>  	<p>La Banque Alimentaire du Var, c'est 2 650 tonnes de denrées distribuées, 90 associations &amp; CCAS partenaires et 45 000 personnes accueillies.</p> <p>Les Restos du Coeur (Hyères) c'est 60 familles qui reçoivent un soutien essentiel tels que des produits frais.</p> <p>Le Secours populaire est une association de terrain, indépendante et décentralisée.</p> <p>ARCHAOS, un accueil de jour pour sans-abris et femme violentées à Toulon Ouest.</p> <p>L'Ecolieu du Plan du Pont propose aux personnes bénéficiaires de ces associations partenaires de la banque alimentaire de mettre les mains dans la terre pour faciliter la création de lien social et l'apprentissage de nouvelles connaissances.</p>
<p><b>Agricoles</b></p>	
	<p>L'Ecolieu accueille le troupeau de Bête Coline sur le terrain des Maurettes pour l'entretien et le débroussaillage, permettant ainsi le maintien des milieux ouverts et l'apport de matière organique. En hiver le troupeau est accueilli dans la bergerie pour les soins et les mises bas des chèvres.</p>
	<p>L'Ecolieu accueille les ruches de Kévan qui assureront la pollinisation des cultures du jardin partagé. Dans le prolongement de la collaboration entre l'association et ce jeune professionnel une ruche pédagogique a été créée.</p>
	<p>Notre référent technique Terry, est également aviculteur, avec 200 poules pondeuses, le poulailler des Galinettes sera déplacé de temps à autre, dans le verger quand ce dernier sera mis en place, pour de fertiliser, désherber, et limiter la pression des ravageurs.</p>
  <p>• <b>AGRIBIOVAR</b> • Les Agriculteurs <b>BIO</b> du Var</p> <p><b>AGRIBIO 13</b> L'Agriculture <b>BIO</b> des Bouches-du-Rhône</p>	<p>L'Ecolieu accueille une expérimentation proposée par Agribiovar et Agribio13 : Le projet CHAM'EAU (Cactus à Haut potentiel Agroécologique pour la Maîtrise de l'EAU) - concernant les figuiers de barbarie.</p>

	450 pieds en haie de 5 variétés différentes de figuiers de Barbarie ont été plantés afin d'étudier l'adaptation au sol, au climat et les besoins en eau de ces cactus pour produire des fruits comestibles et commercialisable dans un second temps.
<b>Pédagogiques</b>	
 <b>WATER FAMILY</b> DU FLOCON A LA VAGUE	Grâce à la Water Family, l'Écolieu du Plan du Pont accueille durant la période scolaire des "ateliers pleine nature", proposés à des classes de primaires de Hyères. A l'occasion de la deuxième partie du programme pédagogique de la Water Family les enfants plantent 10 arbres financés par l'association.
 <b>LA FRESQUE DU CLIMAT</b>	<p>L'association La Fresque du Climat, a pour but de sensibiliser un maximum de personnes dans le monde, à la compréhension des phénomènes du changement climatique, grâce au jeu éponyme.</p> <p>Une animatrice de l'antenne varoise de l'association propose régulièrement des ateliers aux membres de l'Écolieu du Plan du Pont.</p>
 UNIVERSITÉ <b>CÔTE D'AZUR</b>	Dans le cadre d'une convention : Cinq étudiantes en Master 2 Digital Studies, Information et Communication à l'Université Nice Côte D'Azur ont réalisé une étude de notoriété pour l'Association l'Ecolieu du Plan du Pont.
 UNIVERSITÉ DE <b>TOULON</b>	Depuis 2 ans, des étudiant.e.s en Master Management du Tourisme Durable de l'Université de Toulon, viennent proposer une initiative à développer en cohérence avec la charte et les projets de l'Ecolieu.
 <b>Agricampus</b> VAR	L'Ecolieu accueille de façon régulière des étudiant.e.s du lycée et du CFPPA d'Agricampus de Hyères, dans le cadre de projets pédagogiques, ou de stages.
	L'association Kugawana prête régulièrement son matériel (son, tireuse, mobilier), ses bras et ses compétences pour créer de jolies fêtes au Jardin du Plan du Pont.

Nous nous appuyons également sur des partenaires agricoles qui nous fournissent des conseils: Sécateurs et fourchettes (arbres fruitiers), domaine de l'Olivette (oliviers), Figoli (figuiers), etc.

### 5.2.3. Les Réseaux

**Définition :** Un réseau est un ensemble de personnes en interactions, regroupées par un intérêt commun, souhaitant échanger, en étant prêtes à s'entraider, à se professionnaliser, au sein d'un cadre formalisé ou non, où les notions de corps, de grades et de hiérarchie ne sont pas prégnantes.

L'Ecolieu du Plan du Pont appartient à différents réseaux :

	<p><b>Le Réseau régional de lutte contre la précarité alimentaire</b>, pilotée par la DREETS est un espace de réflexion et de partage d'expériences.</p>
	<p><b>Le Projet Alimentaire Territorial</b>, porté par la Métropole de TPM a pour ambitions d'amener le territoire vers plus d'autonomie et de résilience alimentaire ; d'ancrer une économie circulaire vertueuse territoriale ; de développer une alimentation durable, disponible et accessible au plus grand nombre.</p>
 <p>Collectif Varois Pour L'Agriculture Urbaine</p>	<p><b>Le Collectif Varois pour l'agriculture urbaine</b>, regroupe les acteurs de l'agriculture urbaine varois réunis pour promouvoir les enjeux liés à l'agriculture et l'alimentation locale auprès des citoyens et des élus.</p>
	<p><b>La Cité de l'Agriculture à Marseille</b>, accompagne les projets en agriculture urbaine et alimentation durable sur le région Sud.</p>
	<p><b>Le réseau REGALIM PACA</b> : Ce Réseau régional de lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaires a été lancé officiellement par l'ADEME, la DRAAF et la Région en 2019, à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire.</p>
	<p><b>L'instance départementale de lutte contre la précarité</b>, est pilotée par la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités.</p>
	<p><b>Le réseau Sud Tiers Lieux</b> est porté par et pour les tiers-lieux. L, le réseau a pour objectif de développer des actions en réponse aux besoins et de soutenir le développement des lieux, notamment par la mise en place de rencontres, de formations afin de favoriser la coopération sur le territoire.</p>
	<p><b>A travers Champs</b> est une démarche qui veut créer des liens chaleureux et synergiques entre les acteurs locaux de la transition, afin de mener de façon commune des projets durables et partagés.</p>

## 6. Les Annexes

- Les statuts de l'association de l'Ecolieu du Plan du Pont
- Les Comptes-rendus des Assemblées Générales